

LES *BIG TECH*,
DE NOUVEAUX ÉTATS
PARALLÈLES ?

69

L'économie de la donnée remet en cause nos représentations institutionnelles ainsi que l'ensemble de nos paradigmes politiques, géopolitiques, économiques. Les sociétés occidentales se représentent comme des démocraties libérales où privé et public seraient, en théorie, dissociés. Cependant, la montée en puissance de nouveaux acteurs technologiques, les *Big Tech* (Alphabet, Apple, Meta, Amazon, Microsoft, SpaceX, Twitter, ou encore Palantir¹), bouleverse les règles du jeu jusque-là établies.

L'organisation politique ne semble en effet plus centralisée par un État mais partagée entre État et géants technologiques, selon des clés de répartition de pouvoir hybridées. Comment alors qualifier ces nouvelles formes de pouvoir ? Sont-ce de nouveaux États parallèles qui émergent et concurrencent ouvertement les États « historiques », ou bien est-ce un autre phénomène politique, plus complexe, qui s'est installé ?

Dans le fond, les enjeux sous-jacents de ces questions renvoient à celle, plus large, de la souveraineté des États, attribut ultime de tout État-nation, à savoir la capacité à faire appliquer sa volonté politique au sein de ses frontières. Dès lors, une nuance d'importance s'introduit pour comprendre ce qui se joue : la puissance n'est pas le pouvoir.

1. Cette liste n'est pas exhaustive, le périmètre d'action des géants technologiques fluctuant selon le rôle technopolitique qu'ils tiennent et leur état de santé économique.

POUVOIR ET PUISSANCE DANS LE « DATAMONDE »

En filigrane, les géants technologiques nous poussent à réinterroger un concept fondateur de nos représentations collectives, le rôle de l'État. Dans la vulgate commune, il est usuel d'entendre que les *Big Tech* seraient de nouveaux États aux prérogatives similaires mais, pour bien appréhender le sujet, il est d'abord nécessaire de mettre en avant deux concepts : les notions de pouvoir et de puissance.

70 Dans *Du contre-pouvoir*, Miguel Benasayag et Diego Sztulwark, à la suite de Spinoza, proposent de lire ainsi la différence entre ces deux notions : « La puissance est ce devenir multiple non catalogable, alors que le pouvoir est une dimension statique – qui se veut transcendante – et qui, en définissant des frontières et des formes, indique avant tout ce que l'on “ne peut pas”². » La puissance est une mise en mouvement de capacités, le pouvoir une force supérieure indépassable. Et c'est bien là le cœur du questionnement : les *Big Tech* sont-elles des puissances en mouvement, en évolution, en mutations permanentes, ou bien un pouvoir supérieur et « statique » qui s'abat et ne souffre aucune contestation ? C'est en tout cas autour des capacités techniques de mise en données du monde (pour former le « datamonde »³) que les nouvelles luttes de pouvoir s'articulent et que la relation entre géants technologiques et États, et même entre États (Chine et États-Unis en premier lieu, mais pas exclusivement), se joue.

Commençons donc par matérialiser le phénomène à l'œuvre. Trois indicateurs en particulier sont révélateurs de la puissance des cinq géants américains. Fin 2021, leur capitalisation boursière totale frôle les 10 000 milliards de dollars⁴, ce qui en fait la troisième puissance économique mondiale (virtuelle), juste après les États-Unis (22 000 milliards de dollars de PIB) et la Chine (16 000 milliards)⁵.

Les géants américains de la « *tech* » sont également omniprésents dans les négociations internationales, participant à l'élaboration du cadre réglementaire – par exemple, le règlement général sur la protection des données, la directive européenne sur le copyright (loi européenne de réforme du droit d'auteur) ou le feu projet dit BEPS, porté par l'Organisation de coopération et de développement économiques et visant à établir un ensemble unique de règles fiscales internationales pour mettre

2. Paris, La Découverte, 2002, p. 57.

3. « Le “datamonde” : facteur d'émancipation ou nouvelle aliénation ? », *Questions numériques*, n° 4, 2014-2015, p. 67.

4. Tristan Gaudiaut, « Les GAFAM ne connaissent pas la crise », Statista.com, 4 novembre 2021.

5. « Classement des plus grandes puissances mondiales 2021 », Statista.com, 12 août 2022.

fin au transfert artificiel des bénéfiques vers certains pays exerçant un dumping fiscal. Au-delà des consultations multipartites, ils génèrent aussi une grande partie des dépenses en lobbying enregistrées à Bruxelles. En 2021, près de 30 millions d’euros ont été dépensés par les *Big Tech* en vue d’infléchir les réglementations européennes qui étaient alors en cours de discussion, le *Digital Services Act* et le *Digital Markets Act* en premier lieu⁶. Sur les six premiers mois de l’année 2022, ce sont 35 millions de dollars qu’elles ont consacrés au lobbying à Washington pour contrer, entre autres, des projets de loi antitrust⁷.

En matière de recherche et développement, les sommes sont là encore gigantesques. Le club des cinq a déboursé près de 130 milliards de dollars sur l’année fiscale 2020⁸. À titre de comparaison, la France a dépensé 50 milliards de dollars sur la même période⁹.

Ces chiffres sont le reflet quantifié d’une puissance financière et industrielle inédite dans l’histoire du capitalisme qui traduit une mainmise quasiment totale sur nos usages numériques, induite par la verticalisation du web. Cela traduit également une capacité à tenir des rapports de force, donc de pouvoir, avec les États. Sans avoir la garantie de les gagner pour autant.

71

PUISSANCE FINANCIÈRE ET POUVOIR SUR LES UTILISATEURS

Depuis le début des années 2000, l’utopie initiale du web ouvert, libre et gratuit a progressivement été récupérée par un capitalisme qui cherchait à se refonder et qui s’est en effet réinventé par le biais de ces plateformes numériques géantes. Les rapports de force entre utilisateurs et plateformes ont ainsi été revertés selon une dissymétrie de pouvoir organisée par les conditions générales d’utilisation des interfaces – où, pour aller dans le sens de Lawrence Lessig, « le code fait loi »¹⁰. En quelques années à peine, les *Big Tech* se sont muées en plateformes oligopolistiques tentaculaires pour mieux capter la valeur économique produite,

6. Tristan Gaudiaut, « Lobbying : les *Big Tech* dépensent des millions en Europe », Statista.com, 11 juillet 2022.

7. Maxence Fabron, « Les GAFAM dépensent toujours plus pour contrer les législations antitrust », LesNumeriques.com, 21 juillet 2022.

8. Tristan Gaudiaut, « Quelles entreprises tech investissent le plus en R&D ? », Statista.com, 3 décembre 2021.

9. « Dépenses intérieures brutes de R-D », OECD.org.

10. « Code Is Law », *Harvard Magazine*, janvier 2000.

avec pour conséquence des externalités négatives sur la dynamique de la circulation des connaissances et des innovations.

Pour illustrer le propos, il suffit de constater que le groupe Meta regroupe environ trois milliards d'utilisateurs quotidiens dans le monde¹¹, que Google concentre plus de 90 % des recherches sur internet dans le monde¹². Le caractère universel du savoir devient donc objet d'appropriation par quelques oligopoles géants de la connaissance qui le filtrent, l'éditorialisent et le redistribuent *via* leurs algorithmes de recommandation (ou *a contrario* de modération). En ce sens, il s'agit d'un pouvoir réel qui s'exerce sur l'utilisateur. Un pouvoir arbitraire encapsulant une certaine vision du monde, celle des fondateurs et dirigeants de ces méga-firmes privées. C'est l'occasion de rappeler ici que la technologie est tout sauf idéologiquement neutre : l'architecture des socles technologiques repose sur des arbitrages, des biais cognitifs divers et des opinions par essence subjectives, conscientisées ou non, qui reflètent des choix politiques. La mathématicienne Cathy O'Neil a documenté ce point dans *Weapons of Math Destruction*¹³.

72

En 1984, Steve Jobs l'avait prophétisé par ces quelques mots : « Le logiciel est le pétrole de demain. » Dans cette économie hyperlibérale de la connaissance, l'intelligence artificielle est au cœur de la création de valeur, creusant par là même des écarts de valeur économique gigantesques entre secteurs traditionnels et secteurs à haute teneur technologique. Et pour cause, les meilleurs laboratoires en la matière sont abrités par les acteurs technologiques privés, à l'instar d'Alphabet ou Meta côté américain et autres BATX côté chinois¹⁴, puisque l'« IA » ne peut être correctement entraînée que là où se trouvent les quantités de données nécessaires. Or les méta-plateformes fédèrent des milliards d'utilisateurs, leur donnant des moyens considérables pour développer des programmes de recherche en propre et acquérir des start-up particulièrement innovantes, notamment en matière de technologies de rupture (*deeptech*).

Sur le plan industriel, les chiffres sont également parlants : environ 40 milliards de dollars ont été consacrés à l'investissement privé dans l'intelligence artificielle par les entreprises à travers le monde, dont les deux tiers proviennent des *Big Tech*¹⁵. Grâce à l'IA, les plateformes font

11. « Réseaux sociaux les plus utilisés en octobre 2022 », Statista.com, 16 novembre 2022.

12. Audrey Liberge, « La part de marché des moteurs de recherche en 2022 », Oberlo.fr, 5 janvier 2022.

13. New York (N. Y.), Crown Books, 2016.

14. Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi.

15. Jacques Bughin *et al.*, *Artificial Intelligence: The Next Digital Frontier?*, McKinsey Global Institute, juin 2017.

désormais plusieurs métiers, étant présentes dans tous les secteurs à forte valeur ajoutée : internet des objets, voitures autonomes, banques, e-commerce, éducation, santé, spatial, cybersécurité, etc.

Mais ces modèles d'affaires ne sont pas exempts de vulnérabilité. La désirabilité des utilisateurs explique cette fragilité. Et la baisse du chiffre d'affaires comme des bénéfices nets de Meta sur le dernier trimestre 2022 le démontre. La difficulté du groupe à attirer ou retenir les très jeunes utilisateurs justifie des évolutions de modèle drastiques, obligeant son PDG, Mark Zuckerberg, à se lancer dans le très controversé métavers et à s'aligner sur les standards de son principal concurrent chinois, TikTok¹⁶.

Cette puissance – industrielle, scientifique, politique – s'exerce tout naturellement dans le champ géopolitique, reconfiguré autour d'une cinquième dimension, le cyberspace.

73

DES ENTITÉS GÉOPOLITIQUES HYBRIDES

Sur le plan géopolitique, l'ambition des *Big Tech* donne le vertige. Dès 2016, sur la couche basse du cyberspace constituée des infrastructures physiques du réseau, Alphabet et Meta ont affiché leur volonté d'accélérer la connectivité mondiale comme un acte politique : une course vers le progrès technologique, à défaut de progrès démocratique ou social. À la suite de l'échec de divers projets fantasques – drones solaires ou ballons Loon (pour accéder à internet *via* des ballons atmosphériques), par exemple –, Amazon, Meta et Alphabet ont entrepris d'installer des câbles sous-marins en partenariat avec des opérateurs existants, ou en propre pour l'ex-Google¹⁷. Ces routes maritimes concentrent 99 % des flux de données à l'échelle mondiale, et 80 % de ces flux passent par les États-Unis *via* leurs centres de données¹⁸. L'investissement des *Big Tech* américaines dans le déploiement de nouveaux câbles représente 50 % des dépenses totales en 2020¹⁹.

Pendant qu'Alphabet ou Meta se chargent des fonds marins, Elon Musk avec SpaceX – Jeff Bezos et son projet Kuiper le talonnant – s'occupe quant

16. « Meta voit son chiffre d'affaires baisser pour la première fois de son histoire », LeMonde.fr, 28 juillet 2022.

17. Antoine Izambard, « Facebook, Google, Amazon... Pourquoi les géants du Net se ruent sur les câbles sous-marins », Challenges.fr, 18 juillet 2019.

18. Marie Jausions, « Câbles sous-marins : un risque pour la souveraineté française ? », Portail-IE.fr, 20 janvier 2022.

19. Wilfrid Leitt, « Les jeux d'influence et de pouvoir sur les câbles sous-marins de communication », EGE.fr, 2 septembre 2021.

à lui d'envoyer des satellites Starlink en orbite basse afin de connecter les régions les plus reculées du monde. Par la suite, c'est Palantir qui s'est attaqué au marché des données satellitaires²⁰. Les *Big Tech* se pressent pour brancher le globe. Officiellement, il s'agit de donner à tous des outils pour accroître leur pouvoir d'agir (*empowerment*). Officieusement, l'enjeu est de mettre la main sur les données mondiales, dans un chassé-croisé d'influence et de contre-influence, en prenant le contrôle des routes matérielles et immatérielles du cyberspace.

74 Sur la couche haute du cyberspace (couche sémantique), les réseaux sociaux, Twitter et Facebook en tête, jouent désormais un rôle particulièrement prégnant dans les conflits, en particulier dans le domaine de la guerre informationnelle (« infoguerre ») et celle des perceptions. À titre d'illustration, la guerre d'influence entre France et Russie au Sahel se joue beaucoup sur Facebook ou YouTube (Alphabet)²¹. Mais c'est la guerre en Ukraine qui a été le grand révélateur des techniques de désinformation et de manipulation psychologique étatiques, modalités d'influence permises par le modèle économique de la viralité des réseaux sociaux, renforcées par des failles de modération conséquentes.

Ainsi, dans la guerre informationnelle et psychologique qui fait rage en Ukraine, les géants du numérique américains tiennent une place de choix. De ce point de vue, ils ont été d'emblée considérés comme des interlocuteurs politiques à part entière par les gouvernements russe et ukrainien. Kiev n'a en effet pas hésité à s'adresser directement à eux pour leur demander alternativement d'isoler numériquement la Russie ou d'envoyer des satellites Starlink en orbite basse afin de maintenir l'accès au réseau des Ukrainiens dans les zones touchées par les opérations militaires russes. Musk y a répondu favorablement, opérant au passage une opération de communication inespérée. Dans l'urgence de la guerre, l'Ukraine aurait-elle troqué une souveraineté contre une autre ? Moscou, pour sa part, a engagé une bataille juridique et politique frontale contre Meta, lorsque Facebook a autorisé une modération « laxiste », et pour le moins opaque, des contenus appelant au meurtre de citoyens russes²².

Toujours est-il qu'à mesure que le conflit a gagné en intensité l'approche des *Big Tech* est symétriquement montée en puissance, passant de l'articulation plus ou moins stricte des outils de modération et de recommandation

20. Florian Dèbes, « Palantir place son premier satellite en orbite », *LesEchos.fr*, 5 avril 2022.

21. Philippe Reltien, « Les faux comptes Facebook de l'armée française au Mali au cœur d'une guerre d'influence entre France et Russie », *RadioFrance.fr*, 5 février 2021.

22. Adrien Toffolet, « Le bras de fer entre le Kremlin et Facebook en six questions », *RadioFrance.fr*, 11 mars 2022.

classiques (qui ont pu donner lieu au démantèlement de nébuleuses de faux comptes affiliés indirectement à l'État russe) à une déplateformisation de comptes pure et simple (Facebook, Google, Twitter, Microsoft).

Aux yeux de tous, la guerre en Ukraine a intronisé certaines *Big Tech*, en particulier Google, Microsoft, Amazon, Twitter et SpaceX, comme de nouvelles entités géopolitiques hybrides, à la fois entreprises privées rendant compte au marché et acteurs géopolitiques de premier plan. Le ministre des Affaires étrangères danois ne s'y est pas trompé : dès 2017, il évoquait des « États d'un nouveau genre »²³ pour justifier la nomination de son premier ambassadeur chargé de la « techplomatie », c'est-à-dire des relations « diplomatiques » avec les entreprises technologiques. Plus récemment, en avril 2022, compte tenu des très nombreuses problématiques de gouvernance transatlantique, l'Union européenne a annoncé à son tour ouvrir un bureau de représentation dédié aux *Big Tech* à San Francisco²⁴.

75

À l'évidence, les géants du numérique sont devenus des interlocuteurs incontournables pour chaque État. Mais, en tout état de cause, sur un échiquier géopolitique instable où certains pays tentent de remettre en question le leadership américain, les *Big Tech* restent au service de leur pays, participant à distiller *hard, smart* ou *soft power* américain.

HYBRIDATION DE LA PUISSANCE AMÉRICAINE ENTRE *BIG TECH* ET PENTAGONE

L'économie de la donnée est donc au cœur d'enjeux d'influence et de puissance. Les blocs se repositionnent et deux pôles informationnellement indépendants, États-Unis et Chine, s'affirment sur la scène mondiale.

En une décennie, certaines puissances régionales, comme la Russie, sont venues complexifier ce duopole sans pour autant le remettre en cause. À son retour au pouvoir en 2012, Vladimir Poutine a régulièrement affirmé sa grande ambition d'instaurer une souveraineté technologique, en poussant notamment le développement du « RuNet »²⁵ (les services numériques souverains russes, comme le réseau social vk ou le moteur de recherche Yandex, d'ailleurs bien en peine depuis le début de la guerre en Ukraine²⁶) afin de reprendre la main sur sa sphère informationnelle.

23. Alexis Feertchak, « Le Danemark aura un ambassadeur dans la Silicon Valley », LeFigaro.fr, 1^{er} février 2017.

24. Raphaële Karayan, « L'Union européenne va ouvrir une base avancée dans la Silicon Valley », Usine-digitale.fr, 28 avril 2022.

25. Justin Sherman, « Reassessing RuNet: Russian Internet Isolation and Implications for Russian Cyber Behavior », AtlanticCouncil.org, 12 juillet 2021.

26. Cléophaée Cimino, « Yandex veut quitter la Russie », SiecleDigital.com, 28 novembre 2022.

La dynamique a été fortement accélérée par la guerre en Ukraine, avec pour résultat une fragmentation du cyberspace (*splinternet*), autrement dit l'éclatement d'un cyberspace, jusque-là interconnecté, en autant de blocs idéologiques qui reproduisent symétriquement la recomposition géopolitique en cours.

76 Dans ce contexte, Chine et États-Unis ont installé une guerre technologique parfaitement assumée. Les *Big Tech* de ces pays sont sur tous les fronts : intelligence artificielle à des fins duales – servant des intérêts à la fois civils et militaires –, supercalculateurs quantiques et post-quantiques, cyberdéfense, technologies d'armement émergentes, NBIC²⁷ (dont le projet Neuralink de Musk, par exemple). La collecte massive de données personnelles et industrielles (avec en ligne de mire, à court terme, le déploiement de la 5G) reste le principal objectif des *Big Tech* dans un « datamonde » désormais terrain de confrontation prioritaire des géants technologiques, où la compétition stratégique est nervurée de dynamiques complexes : fragmentation de l'échiquier international entre de multiples hubs régionaux (Turquie, Russie, Iran, Inde...) et, dans le même temps, macro-polarisation du monde entre les deux *Data Empires*.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que, selon des méthodologies différentes, Chine et États-Unis procèdent en réalité de la même logique doctrinale, une forme renouvelée de néo-mercantilisme : un protectionnisme intransigeant sur leur marché domestique (les actifs immatériels, comme certains algorithmes sophistiqués, sont désormais inscrits sur la liste des actifs numériques stratégiques interdits de transfert à l'étranger) ; un interventionnisme étatique très actif dans le développement des secteurs stratégiques, en particulier dans l'armement ou le spatial ; des actions de conquête commercialement agressives de marchés extérieurs, Europe et Afrique en priorité.

En ce qui concerne les *Big Tech* américaines, l'État fédéral états-unien n'est pas étranger à leur réussite, bien au contraire²⁸. Il en a souvent été l'instigateur dans une logique de recherche et développement agile, mêlant intérêts publics et privés. À partir des années 2000, le Pentagone et les agences de renseignement, CIA ou NSA, vont largement coopérer avec les firmes de haute technologie, dont SpaceX et Palantir. Que ce soit directement (par des prises de participation financières, des subventions)

27. Champ scientifique qui se situe au carrefour des nanotechnologies, des biotechnologies, des technologies de l'information et des sciences cognitives.

28. Voir, *supra*, Maud Quessard, « Enfants chéris et enfants terribles des États-Unis », p. 31-38.

ou indirectement (commandes publiques et attributions de marchés), le complexe militaro-sécuritaire américain a largement participé à l'émergence et à la montée en puissance de ces géants technologiques, dans un continuum fonctionnel et sécuritaire particulièrement efficace.

La DARPA (agence pour les projets de recherche avancée de défense) a, par exemple, joué un rôle déterminant dans l'apparition et le développement de start-up à très haute valeur technologique, participant ainsi à muscler l'écosystème d'innovation américain – à la base d'innovations généralement de rupture qui, par capillarité, essaient et diffusent une montée en compétences rapide dans l'ensemble du secteur. La CIA a, quant à elle, créé dès 1999 le fonds d'investissement IQT afin d'identifier et de soutenir financièrement le développement d'innovations de rupture, notamment en intelligence artificielle ou, plus récemment, en informatique quantique. Au début des années 2000, ce fonds a notamment participé au capital de Google (Google Earth) ou de Palantir. Le Pentagone n'est pas en reste : il fonde en 2016 le « Defense Innovation Board », dont la mission est de fluidifier les échanges de bonnes pratiques, technologiques ou organisationnelles, de la Silicon Valley vers le département de la Défense américain. De 2016 à 2020, le comité est présidé par Eric Schmidt, ancien patron de Google. En 2018, il lance la « National Security Commission for Artificial Intelligence », dont l'objectif affiché est la défense de la supériorité technomilitaire des États-Unis. Cette commission est également présidée par Eric Schmidt.

77

Autre fait marquant de ces enchevêtrements intimes entre *Big Tech* et État fédéral : en 2018, le programme militaire Maven est rendu public, prouvant l'existence d'un contrat de partenariat entre Google et l'armée américaine. Le projet consistait à implémenter des programmes d'IA développés par Google sur une flotte de drones autonomes de l'armée afin de fournir au Pentagone un outil très fin de géolocalisation et de surveillance militaire. Déjà en 2013, le lanceur d'alerte et informaticien Edward Snowden avait contribué à documenter ces intrications complexes entre le monde militaire ou du renseignement et les *Big Tech*. Google, Apple ou Meta ont réussi à déployer un système de collecte de données, d'abord à visée commerciale (publicité microciblée) mais dont l'exploitation a également pu nourrir le système de surveillance déployé par la NSA. Cette doctrine nouvelle, entremêlant le ludique (exposition de soi²⁹) et le punitif (techno-surveillance de masse), le public et le privé, a

29. Bernard E. Harcourt, *La Société d'exposition. Désir et désobéissance à l'ère numérique* (2015), Paris, Seuil, 2020.

été théorisée par la DARPA, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, sous le nom de « *total information awareness* », soit une surveillance totale de l'information.

Enfin, dans le domaine des vols spatiaux, en 2010, Barack Obama ouvre le marché au secteur privé. La NASA, agence spatiale alors en perte de vitesse en matière d'innovation, est fortement encouragée par l'administration à trouver rapidement un nouveau souffle, qu'Elon Musk et SpaceX, son entreprise spécialisée dans l'aéronautique et les vols spatiaux, lui donneront. Plusieurs projets emblématiques naissent de ce partenariat : conception et lancement des fusées Falcon ou des vaisseaux spatiaux Crew Dragon et, depuis 2015, avec l'autorisation du gouvernement fédéral, mise en orbite basse de douze mille satellites d'ici 2025. Blue Origin, propriété du fondateur d'Amazon, a pour sa part obtenu

78 l'autorisation d'envoyer trois mille deux cents satellites issus du projet concurrent Kuiper. Dans ce domaine, les importantes subventions étatiques, largement raillées par Donald Trump, sont pourtant centrales dans le dispositif de recherche et développement spatial américain.

Les *Big Tech*, plutôt que de nouveaux États, sont une extension technologique et militaire des États-Unis. Ces allers-retours permanents entre public et privé redistribuent rationnellement certains attributs de la puissance stratégique. La complexité de ces relations de pouvoir projetées vers l'extérieur devient d'autant plus évidente dans un monde en crise qui signe, en réaction, le retour d'États forts.

RETOUR DE L'ÉTAT COMME PUISSANCE NORMATIVE

En France, cette nouvelle clé de répartition du pouvoir a été conceptualisée et affichée par Emmanuel Macron lors du Forum sur la gouvernance d'internet de 2018. Le président français évoque alors le principe de « corégulation »³⁰. Concept intéressant en ce qu'il nous raconte les mutations de la gouvernance mondiale des *Big Tech*.

Mais c'est l'arrivée de Donald Trump au pouvoir qui va marquer un tournant dans l'opinion publique mondiale et une première dissonance grave entre États et géants technologiques. Les temps heureux de la coopération et du laisser-faire ont cédé la place à un désenchantement croissant. Les réseaux sociaux, Facebook et Twitter en premier lieu, ne sont alors plus perçus comme des lieux d'exposition de soi ludiques et gentiment

30. Amaelle Guiton, « Internet : Macron se pose en champion de la corégulation », Liberation.fr, 13 novembre 2018.

égotiques, organisés autour de l'économie de l'attention, mais comme des espaces de privatisation (voire de confiscation) de la démocratie, d'influence politique, de manipulation cognitive et de désinformation. Ils sont publiquement et officiellement rendus responsables de la polarisation idéologique et politique extrême aux États-Unis, ayant permis l'invasion du Capitole en janvier 2021. Avant cet événement, les scandales avaient déjà amplement émaillé l'actualité internationale, de *Cambridge Analytica* aux *Facebook Files*. Et de fait, par leur modèle économique et technologique, Google, Facebook ou Twitter ont une responsabilité primordiale sur la nature des contenus viralisés, la fabrique de l'agenda politique et de l'opinion publique. Cette question, devenue brûlante aux États-Unis, a mis sur la table l'idée de réformer la section 230 du *Communications Decency Act*, qui attribue aux plateformes le rôle de simples hébergeurs et non d'éditeurs de contenus, les dédouanant ainsi de toute responsabilité quant à ce qui circule sur les réseaux sociaux ou à leur politique de modération.

79

L'élection de Joe Biden en 2021, ainsi que la nomination de Lina Khan à la tête de la FTC (commission fédérale du commerce), a lancé une dynamique de régulation sans pareille de ces « *gatekeepers* » sur les marchés technologiques et numériques, notamment en ce qui concerne leurs pratiques anticoncurrentielles.

Depuis lors, au vu des effets délétères que connaît la démocratie américaine et des entraves à son bon fonctionnement, l'État fédéral avance doucement mais sûrement vers de nouvelles règles du jeu à imposer à leurs *Big Tech*. En matière de politique intérieure, et bien qu'elle soit encore à la recherche d'un consensus transpartisan, une partie de la classe politique américaine, emmenée par les démocrates, semble déterminée à ne pas leur laisser les coudées entièrement franches et à reprendre la main sur une situation qui pourrait à terme apparaître comme une bombe à retardement politique.

Les relations entre *Big Tech* et États sont donc complexes, du fait de champs de coopération extrêmement forts mais aussi des limites claires que l'État américain tente d'instaurer, révélant des niveaux de proximité et de complicité variables selon les agendas de chacun et les priorités respectives des parties prenantes. Cette « mise au pas » démontre, s'il en était besoin, qu'une puissance certaine et absolument incontestable est détenue par les *Big Tech*, mais que le pouvoir ultime revient toujours à l'État, par la force de la loi. En effet, la souveraineté suprême reste celle de l'État américain, les *Big Tech* n'étant, au fond, que ses bras armés technologiques.

DE LA SOUVERAINETÉ EN EUROPE

Pendant ce temps, le reste du monde, Europe et France comprises, a vu le train technologique passer à une allure qui l'a vite rendu irrattrapable. Partant de là, une difficulté existentielle en matière de souveraineté technologique – ou plus exactement d'autonomie stratégique – se pose pour les « petits » pays ou puissances moyennes fortement dépendants des technologies et infrastructures informationnelles américaines.

80 Les États ayant accusé un retard technologique sur les couches logicielles et le traitement du *Big Data* se voient contraints de sur-traiter un certain nombre de services aux *Big Tech*, posant des enjeux de souveraineté critiques. En France par exemple, depuis 2015, la Direction générale de la sécurité intérieure coopère avec Palantir, qui lui fournit des logiciels de traitement de données ainsi que des logiciels de cybersécurité, et ce, en lien avec des fonctions régaliennes particulièrement sensibles en matière de sûreté nationale. Autre exemple qui fut l'objet d'une polémique particulièrement virulente, le projet de la plateforme de santé « Health Data Hub », confié à son lancement, en 2019, à Microsoft (avant un rétropédalage en 2022). En attendant de développer son propre *cloud* public, l'Éducation nationale collabore elle aussi avec Microsoft. La Banque publique d'investissement ou la SNCF ont décidé de travailler avec Amazon Web Services.

La souveraineté technologique est un enjeu à la fois politique et géopolitique vital. Elle requiert de se doter d'une capacité à imposer sa volonté sur l'ensemble des couches du cyberspace. Et suppose aussi une capacité pleine et entière à contrer les lois extraterritoriales chinoises ou américaines, à garder le contrôle sur son écosystème informationnel, à neutraliser les opérations de cyberespionnage – industriel, politique ou militaire – de la part d'alliés, partenaires ou adversaires, c'est-à-dire le reste du monde.

À cet égard, l'Europe a entrepris un grand chantier en matière de « souveraineté normative »³¹. La Commission européenne a sérieusement musclé les textes réglementant le fonctionnement et les dérives notables des géants technologiques. Les deux textes phares sont le *Digital Services Act* et le *Digital Markets Act*, adoptés en juillet 2022. L'objectif est de territorialiser les *Big Tech* en les soumettant à la norme européenne (transparence algorithmique, accès aux données, interdiction du ciblage publicitaire des mineurs, etc.). Mais ces textes, bien que nécessaires sur le volet défensif, ne sont pas suffisants au regard des enjeux d'extraterritorialité

31. Voir, *infra*, Joëlle Toledano, « La Commission européenne, la norme et sa puissance », p. 83-95.

du droit américain (*CLOUD Act*, *Foreign Intelligence Surveillance Act*), donnant la possibilité à l'État américain, sous certaines conditions et procédures, d'accéder aux données des citoyens européens. Ils ne pallient pas non plus la nécessité de mettre en place une politique industrielle claire et lisible sur les secteurs stratégiques désormais vulnérables car sous-dotés financièrement. En ce début d'année 2023, le chantier franco-européen reste encore entièrement ouvert.

*

Au sein d'un monde multipolaire et dépourvu de multilatéralisme réellement efficace, l'enjeu n'est rien moins que de savoir qui gouvernera le monde par le prisme du cyberspace, qui en fixera les règles et les normes. À cet égard, que ce soit dans le champ politique, militaire ou géopolitique, les *Big Tech* américaines sont dépositaires d'attributs de puissance incontestables, bras armés des États-Unis dans la rivalité technologique et militaire qui les oppose à la Chine. Mais l'attribut souverain ultime reste, en théorie, la marque de l'État. Dans un contexte géopolitique mouvementé, les *Big Tech* sont bien cela : une extension de leur pays, des auxiliaires de guerre sur le plan technologique, que celle-ci soit ouverte ou larvée, chaude, tiède ou froide, de haute ou de basse intensité.

81

À travers cette compétition mondiale, les défis, cruciaux, de souveraineté se posent nettement pour les pays techno-dépendants de l'un des deux *Data Empires*. Pour ne pas être pris dans les soubresauts technogéopolitiques qui ne manqueront pas de se produire, France et Europe doivent rapidement trouver le chemin d'une troisième voie, car la loyauté des géants technologiques américains reviendra toujours, *in fine*, à leur patrie, et ce, à un moment où l'histoire réclame des États forts.

R É S U M É

L'économie de la donnée bouscule nos représentations institutionnelles ainsi que l'ensemble de nos paradigmes politiques, géopolitiques, économiques. La montée en puissance des Big Tech bouleverse les règles du jeu jusque-là établies, et de nouvelles clés de répartition de pouvoir hybridées, s'articulant autour d'un même continuum fonctionnel entre public et privé, se sont installées. Mais est-ce à dire que les Big Tech seraient désormais des États parallèles ? En réalité, rien n'est moins sûr : la puissance n'est pas le pouvoir.

